

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW, codes 40 et 66  
Hebdomadaires régionaux de Montréal et Lanaudière

Projet Train de l'Est : lien Mascouche-Terrebonne-Repentigny

LA COMMISSION D'ENQUÊTE INVITE LES CITOYENS À S'EXPRIMER  
À COMPTER DU 13 JANVIER PROCHAIN

COMMUNIQUÉ

Québec, le 19 décembre 2008 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet Train de l'Est : lien Mascouche-Terrebonne-Repentigny* par l'Agence métropolitaine de transport à compter du **mardi 13 janvier 2009, à 19 h**, au **Centre récréatif de Repentigny**, situé au 740, rue Pontbriand à Repentigny.

Cette partie sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires et des opinions verbales des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission d'enquête ainsi qu'aux suggestions et aux opinions verbales du public.

Les séances de la deuxième partie de l'audience seront diffusées en mode audio et en direct sur le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement au cours de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Des conseils sont fournis, à titre indicatif seulement, sous forme de questions dans le document intitulé *Comment rédiger un mémoire*. Ce dernier est disponible sur demande ainsi qu'en version électronique sur le site Web du BAPE, au [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca), sous la rubrique « Comment participer ».

COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement au cours de l'audience est invitée à en informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission d'enquête, M<sup>me</sup> Marie-Josée Méthot, dans la mesure du possible deux semaines avant la deuxième partie de l'audience, soit **au plus tard le mardi 30 décembre 2008**, en composant le 418 643-7447 poste 426 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Afin que la commission d'enquête puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 9 janvier 2009** au secrétaire du BAPE, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, à l'**attention de M<sup>me</sup> Marie-Josée Méthot**. Par souci de protection et puisque le mémoire sera rendu public, nous vous demandons de fournir vos coordonnées sur une page distincte. Un mémoire transmis sans ces renseignements ne pourra être considéré par la commission d'enquête. Le BAPE veille, conformément à la loi, à la protection des renseignements personnels obtenus.

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à [trainest@bape.gouv.qc.ca](mailto:trainest@bape.gouv.qc.ca) et une copie originale devra suivre par la poste. Les mémoires seront diffusés sur le site Web du BAPE dès qu'ils seront rendus publics par la commission d'enquête.

#### **OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?**

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet au bureau du BAPE à Québec et à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal.

De plus, la documentation est accessible par Internet seulement (accès gratuit) aux endroits suivants :

- Bibliothèque de Lachenaie, 3060, chemin Saint-Charles à Terrebonne ;
- Bibliothèque municipale de Repentigny, 1, place d'Évry, Repentigny ;
- Bibliothèque municipale de Mascouche, 3015, avenue des Ancêtres, Mascouche.

La documentation est également disponible dans le site Web du BAPE, au [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca), sous la rubrique « Mandats en cours ».

#### **LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !**

La participation du public est essentielle pour la commission d'enquête. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, au plus tard le 9 avril 2009.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M<sup>me</sup> Marie-Josée Méthot, coordonnatrice du secrétariat de la commission d'enquête au 418 643-7447 poste 426 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [trainest@bape.gouv.qc.ca](mailto:trainest@bape.gouv.qc.ca).

Source : Julie Olivier  
Conseillère en communication  
418 643-7447 poste 539 ou 1 800 463-4732  
[trainest@bape.gouv.qc.ca](mailto:trainest@bape.gouv.qc.ca)